**Comme employés ou administrateurs de CAH, nous nous engageons à faire partie intégrante de la communauté que nous servons. Nous avons la responsabilité d’agir professionnellement avec une approche centrée sur le client; de préserver la dignité et l’honneur de nos clients; et de pratiquer en respectant nos valeurs organisationnelles et les principes d’éthique. Ce code d’éthique vise à fournir des principes d’éthique spécifiques pour nous servir de guide dans nos relations avec les clients, leurs aidants, d’autres membres de leur équipe de soutien, les professionnels de la santé et le public. Ce code est conçu comme complément aux lois, codes et normes de la pratique professionnelle.**

**Attentes des comportements des employés et administrateurs de CAH**

**Défense des droits :**

* Nous avons la responsabilité de renforcer l’accessibilité et la qualité de nos services, en défendant les droits des clients.
* Nous demandons conseil à l’interne comme à l’externe pour toute situation mettant l’organisation et/ou ses clients à risque.
* Nous participons aux tables décisionnelles pour faire la promotion des besoins de nos clients.
* Nous référons nos clients à des organismes externes lorsque nous ne pouvons pas combler des besoins.

**Sécurité du client et de l’employé :**

* Nous prenons les mesures nécessaires pour analyser et minimiser les risques aux clients, tout en prenant en considération leurs souhaits.
* Nous prenons les mesures nécessaires pour assurer la sécurité personnelle des employés.
* Nous rapportons immédiatement à notre superviseur toutes situations qui semblent mettre le client à risque.
* Nous respectons le souhait d’un client de continuer à vivre à risque, une fois que la situation a été adressée selon les politiques et procédures de CAH.
* Nous rapportons immédiatement au superviseur toutes situations qui semblent nous mettre ou mettre un collègue à risque.
* Nous nous gardons le droit d’interrompre les services si la sécurité de l’employé est compromise, après avoir pris en considération toutes les options possibles.

**Engagement de fournir des services de qualité :**

* Nous nous engageons à fournir à nos clients des services de la plus haute qualité, selon nos ressources.

**Confidentialité :**

* Comme l’information du client est confidentielle, nous nous assurerons que les clients et leur représentant légal sont informés de leurs droits de consentir à partager toute information nécessaire entre individus et organismes directement impliqués dans leurs soins.

**Conflit d’intérêts :**

* Nous ne servirons pas nos intérêts personnels au détriment des services à nos clients.

**Dignité :**

* Nous démontrons un respect profond pour la dignité humaine dans toutes nos interactions.
* Nous sommes attentifs et sensibles à la diversité des clients et du personnel.

**Un accès juste et équitable :**

* Nous croyons que chaque individu a droit à une évaluation.
* Nous veillerons à ce que les services reflètent les besoins du client, quel que soit sa diversité culturelle ou identitaire, p.ex., son revenu, âge, sexe, orientation sexuelle, ethnicité ou race, habileté physique ou mentale, ou style de vie.

**Santé et bien-être :**

* Nous utilisons une approche holistique pour les besoins en santé des clients, en tenant compte de ce qui leur tient à cœur dans leur communauté afin de soutenir leur bien-être.

**Choix informé pour soutenir l'épanouissement des clients :**

* Nous aiderons les clients à dresser des plans de santé et faire des choix qui tiennent compte de leurs valeurs, croyances et objectifs de santé.
* Nous nous assurerons que les clients sont bien informés de leurs options et ont toute l’information nécessaire pour prendre des décisions informées sur leur santé.

**Relations entre les groupes de soutien :**

* Nous acceptons de respecter le rôle de chaque fournisseur de services et de travailler ensemble dans un esprit de collaboration dans le but de maximiser l’efficacité des services aux clients.